

Commune de AMBERIEUX EN DOMBES

Département de L'Ain

MODIFICATION N°1

Conformément à l'article L.153-41 du Code de l'Urbanisme



Notification aux PPA et enquête publique

PLU approuvé le 20 février 2014

Modification simplifiée approuvée le 6 mai 2016

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour,

Le Maire,



Modification simplifiée approuvée le



MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Dossier pour notification et mise à disposition du public

BORDEREAU DES PIECES

Pièce n°1

1 – Additif au rapport de présentation pour la modification N°1 du PLU

Ayant vocation à compléter le Rapport de Présentation du PLU approuvé le 20 février 2014.

Pièce n°2

4 – Règlement – extrait zones UC et A

Ayant vocation à remplacer le règlement du PLU approuvé le 6 mai 2016 pour les zones UC et A.